



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mineurs

Question écrite n° 122700

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le décrochage scolaire chez les adolescents. Ce sont aujourd'hui près de 15 000 jeunes de moins de 18 ans qui désertent chaque année le système scolaire, un chiffre qui vient s'ajouter aux dizaines de milliers d'adolescents « séchant » les cours. Il semble que les collégiens soient de plus en plus concernés par ce phénomène, qui désempare de nombreuses familles, lesquelles sont parfois condamnées pour non-respect de l'obligation scolaire. Aussi souhaiterait-elle avoir un premier bilan de l'application du contrat de responsabilité parentale mis en place par le Gouvernement, qui prévoit notamment des mesures d'accompagnement pour les parents ayant perdu le contrôle de leur enfant.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122700

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4033